



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES MINES

AGENCE NATIONALE DES ACTIVITES MINIERES

Avis aux opérateurs miniers

L'Agence Nationale des Activités Minières informe l'ensemble des opérateurs miniers ayant participé à l'Adjudication n°01/ANAM/2020 et dont les offres techniques ont été retenues pour examen, que suite aux mesures de prévention et de protection de sécurité engagées par les pouvoirs publics dans la gestion de la crise sanitaire, la date d'ouverture des offres financières prévue pour le 24 novembre 2020 est reportée à une date ultérieure.

L'ANAM s'excuse auprès de ces opérateurs miniers et les informe que tout changement à cette situation sera apporté par voie de publication dans les quotidiens nationaux ainsi que dans le site web de l'Agence.